

leurs présences le long de la frontière.

Le développement d'installations communes a révélé un certain nombre de défis opérationnels. Les douaniers Canadiens et Américains profitent de leur expérience à travailler ensemble pour identifier des solutions permettant de mettre en valeur la praticabilité des installations communes. Entre autre, des solutions sont recherchées pour améliorer la conceptualisation et la construction des nouvelles installations et pour choisir des emplacements permettant de maximiser leur efficacité, si jamais un emplacement n'existait pas le long de la ligne frontalière. Les deux gouvernements reconnaissent l'importance de résoudre ces problèmes car la construction de nouvelles installations communes est un élément important dans l'ajustement des procédures de gestion frontalière qui tiennent compte des nouvelles réalités.

Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada évalue, à la lumière des témoignages reçus, l'efficacité avec laquelle ses mécanismes internes peuvent coordonner les opérations frontalières et l'application des politiques du Canada en matière de sécurité et qu'il prenne les mesures correctives voulues.

À la suite des événements du 11 septembre, le Canada s'est empressé de mettre en place un nouveau mécanisme plus efficace pour coordonner les questions relatives à la gestion de la frontière. Le vice-premier ministre Manley a reçu le mandat de coordonner la Réponse du gouvernement aux problèmes de sécurité à la frontière, ce qui s'est traduit par la signature de la Déclaration sur la frontière intelligente avec le directeur Tom Ridge, directeur du Bureau de la sécurité du territoire des États-Unis, le 12 décembre 2001.

La responsabilité des divers volets de la politique de sécurité frontalière revient généralement à des organismes et à des ministères distincts. Cependant, les gestes rapides et délibérés posés par le Canada afin de garantir la coordination centralisée de la question de la gestion de la frontière, entre autres la création d'un Comité spécial du Cabinet sur la sécurité publique et l'antiterrorisme, témoignent de la capacité du gouvernement de donner des directives à ses fonctionnaires et de coordonner ses politiques. De fait, le processus de création d'une frontière intelligente a fait la preuve que les efforts déployés par le gouvernement du Canada en matière de coordination horizontale lui permettent de profiter d'un avantage significatif dans ses discussions avec les États-Unis.